

# Taxe d'apprentissage 2022



**Contribuez avec l'YMCA de Colomiers**  
à la professionnalisation  
des travailleurs en situation  
de handicap

**Une démarche  
simple et efficace**

**YMCA de Colomiers**, acteur majeur du handicap en Région Occitanie

## notre association

### **La force d'un ensemble de 800 personnes**

L'YMCA de Colomiers est le partenaire des grands groupes, ETI, PME et PMI régionales et **développe** des activités diversifiées

#### **• Un des plus importants ESAT de France**

- Une Entreprise Adaptée, filiale de l'Association YMCA de Colomiers, Aéro XV-YMCA Services
- Un Etablissement et Services de Réadaptation Professionnelle : ESRP
- Des Services d'accompagnement pour la personne en situation de handicap
- Des passerelles professionnelles et un choix de parcours adaptés entre : ESAT - Entreprise adaptée - Entreprises et équipes sur sites clients

### **Pourquoi choisir l'YMCA de Colomiers ?**

Notre Association porte des **valeurs centrées sur la personne en situation de handicap et un engagement fort vers leur professionnalisation**

L'YMCA de Colomiers est votre partenaire de proximité, nous contribuons à :

- Favoriser la professionnalisation des personnes en situation de handicap : Travailleurs en ESAT, Stagiaires de l'ESRP
- Vous fournir un potentiel de travailleurs formés (technologies, métiers et savoir être) en capacité de s'intégrer dans votre entreprise
- Assurer leur pérennité dans l'emploi
- Vous offrir une variété de métiers et d'activités
- Contribuer ainsi à votre politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et d'emploi des personnes en situation de handicap

# nos activités

## L'ESAT YMCA de Colomiers

Verser votre Taxe d'Apprentissage à l'ESAT YMCA de Colomiers, c'est contribuer directement au développement des actions qui valorisent les compétences des travailleurs en situation de handicap

Vous permettez :

- . De professionnaliser les personnes en situation de handicap en développant leurs compétences métiers
- . De décupler les actions de formations en faveur des travailleurs de l'ESAT
- . De soutenir les investissements matériels nécessaires (mobilier, tablettes, outils informatiques, logiciels)
- . De réduire la fracture numérique en permettant l'équipement des plus démunis en tablettes numériques

## L'ESRP YMCA de Colomiers

Participez au développement de nos nouveaux projets et au renouvellement de matériels pédagogiques en apportant votre contribution par le biais de la Taxe d'Apprentissage

En 2021, L'ESRP YMCA de Colomiers a formé au Titre Professionnel de Cuisinier 17 places ont été proposées, avec possibilité d'hébergement au centre de la ville de Colomiers

Grace à votre versement en 2021, l'ESRP a pu :

- Renouveler du petit matériel
- Rénover les salles de formation
- Acquérir du mobilier

# mode d'emploi

## **Vous voulez contribuer à notre action de professionnalisation ?**

-YMCA de Colomiers (ESAT ou ESRP) est habilité à percevoir la Taxe d'Apprentissage au titre des 13% des dépenses libératoires effectuées par l'employeur

**87 %**

de la Taxe d'Apprentissage et autres contributions aux OPCO

Jusqu'au 31 mai 2022

**13 %**

Solde de la Taxe d'Apprentissage

**Versement à l'YMCA de Colomiers  
directement sans intermédiaire**

## **En tant que partenaire de proximité, nous facilitons vos démarches :**

- Remplir le formulaire de promesse de versement en indiquant la somme que vous souhaitez attribuer au titre des 13 % des dépenses libératoires en précisant si cela concerne l'ESAT ou l'ESRP
- Envoyer votre formulaire à l'YMCA de Colomiers à l'ESAT ou à l'ESRP aux coordonnées ci-dessous

EXEMPLE DE BORDEREAU

| Numéro SIRET<br>Organisme<br>Gestionnaire | Numéro UAI | Nom de l'établissement bénéficiaire<br>et adresse complète                         | Somme Versement |
|---|------------|--|-----------------|
| 303 356 182 00012                         | 0312807H   | Association YMCA de Colomiers - ESAT<br>13 Avenue Edouard Serres - 31770 COLOMIERS |                 |
| 303 356 182 0087                          | 0312807H   | Association YMCA de Colomiers - ESRP<br>1 Allée de la Pradine - 31770 COLOMIERS    |                 |

**ATTENTION  
Date limite  
de versement  
le 31 Mai 2022**

**POUR VOUS AIDER  
DANS VOS DÉMARCHES**

**Maguy MARTINEZ**  
Tél : 05 61 15 99 45 - Courriel : ta2022@ymca-colomiers.asso.fr  
YMCA de Colomiers - 13 avenue Edouard Serres - 31773 COLOMIERS Cedex

**Vos contacts**